

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.

États financiers Consolidés

30 septembre 2020

(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

(Avec rapport des auditeurs indépendants)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)
TABLE DES MATIÈRES
30 SEPTEMBRE 2020

	Pages
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d’Experts-Comptables	1-3
<hr/>	
États financiers consolidés	
Bilans Consolidés	4
États Consolidés du Résultat Net	5
États Consolidés de l’Évolution de l’Avoir des Actionnaires	6
États Consolidés des Flux de Trésorerie	7
<hr/>	
Notes aux États financiers consolidés	
Note 1 Organisation	8-9
Note 2 Base de préparation des états financiers consolidés	9-10
Note 3 Principales conventions comptables	11-21
Note 4 Gestion des risques	22-27
Note 5 Liquidités	27
Note 6 Placements	28-30
Note 7 Comptes à recevoir, net	30-33
Note 8 Autres actifs	33
Note 9 Achalandage	33-34
Note 10 Immobilisations, net	35
Note 11 Actif incorporel, net	36
Note 12 Fonds reçus – services de placements	36
Note 13 Obligations à payer	36-37
Note 14 Comptes à payer – sociétés apparentées	37
Note 15 Autres passifs	38
Note 16 Capital-actions	38-40
Note 17 Sociétés du groupe et participation minoritaire	40-41
Note 18 Revenus	41
Note 19 Dépenses opérationnelles	42
Note 20 Salaires et autres prestations de personnel	42-43
Note 21 Dépenses de fonctionnement et frais de locaux	43-44
Note 22 Impôts sur le revenu	44-45
Note 23 Sociétés apparentées	45-47
Note 24 Actifs financiers gérés	48
Note 25 Engagements	48

Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (PROFIN, S.A.)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (PROFIN, S.A.) et de ses filiales (le Groupe) comprenant le bilan au 30 septembre 2020, et les états consolidés du résultat net, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de PROFIN, S.A. au 30 septembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la fidélité de ces états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;



- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre Cabinet d'Experts-Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, rue Lechaud, Bourdon
Port-au-Prince, Haïti
Le 2 décembre 2020

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Bilans consolidés
30 septembre 2020 et 2019
(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	2020	2019
ACTIF			
Actif à court terme			
Liquidités	5	G 610,720,437	225,940,724
Placements, net	6	163,311,060	107,437,096
Comptes à recevoir, net	7	132,926,382	51,470,348
Autres actifs	8	<u>1,876,992</u>	<u>6,341,097</u>
Total actif à court terme		908,834,871	391,189,265
Actif à long terme			
Achalandage	9	29,193,972	29,034,330
Immobilisations, net	10	10,368,701	10,180,028
Actif incorporel, net	11	<u>8,649,658</u>	<u>10,821,793</u>
Total actif à long terme		48,212,331	50,036,151
TOTAL ACTIF		G 957,047,202	441,225,416
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Passif à court terme			
Fonds reçus - services de placements	12	395,551,249	152,388,311
Obligations à court terme	13	78,398,182	12,901,695
Comptes à payer – sociétés apparentées	14	168,094	46,846,717
Autres passifs	15	<u>62,490,599</u>	<u>20,460,759</u>
Total passif à court terme		536,608,124	232,597,482
Obligations à long terme	13	190,532,045	935,387
TOTAL PASSIF		727,140,169	233,532,869
Avoir des actionnaires			
Capital libéré	16	100,000,000	100,000,000
Actions de trésorerie	16	<u>(7,366,200)</u>	<u>(125,000)</u>
Capital net		92,633,800	99,875,000
Surplus d'apport		54,017,682	114,938,947
Bénéfices non répartis (déficit)		74,353,488	(7,927,169)
Réserve légale		<u>12,449,688</u>	<u>805,769</u>
Avoir des actionnaires - ProFin		233,454,658	207,692,547
Participation minoritaire	17	(3,547,625)	-
TOTAL AVOIR DES ACTIONNAIRES		229,907,033	207,692,547
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		G 957,047,202	441,225,416

Voir les notes aux états financiers consolidés

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
États consolidés du Résultat Net
Exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019
(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	2020	2019
Revenus	18	G 340,969,906	134,093,861
Dépenses opérationnelles	19	(18,587,945)	(3,241,570)
Revenu opérationnel, net		322,381,961	130,852,291
Dépenses de fonctionnement:			
Charges salariales	20	(103,585,430)	(62,395,582)
Autres dépenses de fonctionnement	21	(69,906,459)	(29,776,434)
Frais de locaux	21	(12,529,838)	(10,260,054)
Amortissement des immobilisations	10	(4,912,997)	(3,608,275)
Amortissement de l'actif incorporel	11	<u>(2,172,135)</u>	<u>(1,791,442)</u>
Total dépenses de fonctionnement		(193,106,859)	(107,831,787)
REVENU OPÉRATIONNEL		129,275,102	23,020,504
Autres revenus (dépenses):			
Perte de change		(745,231)	(6,204,413)
Dotation aux pertes de crédit	7	(340,355)	(224,090)
Autres revenus		-	<u>422,603</u>
Total autres (dépenses)		(1,085,586)	(6,005,900)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU		128,189,516	17,014,604
IMPÔTS SUR LE REVENU	22	(38,111,400)	(4,668,866)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		G 90,078,116	12,345,738
Résultat net attribuable aux actionnaires de ProFin		94,021,920	12,345,738
Résultat net attribuable aux minoritaires		(3,943,804)	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		G 90,078,116	12,345,738
Revenu net par action équivalente de capital libéré		G 901	160

Voir les notes aux états financiers consolidés

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
 États consolidés de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
 Exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019
 (Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis (déficit)	Réserve légale	Total	Participation minoritaire	Total
Solde au 30 septembre 2018		G 82,295,000	(325,000)	60,491,175	(20,153,535)	805,769	123,113,409	-	123,113,409
Incidence de l'adoption IFRS 9	7	-	-	-	(119,372)	-	(119,372)	-	(119,372)
Solde au 30 septembre 2018, redressé		G 82,295,000	(325,000)	60,491,175	(20,272,907)	805,769	122,994,037	-	122,994,037
Résultat net de l'exercice		-	-	-	12,345,738	-	12,345,738	-	12,345,738
<i>Transactions avec les actionnaires</i>									
Ventes d'actions ordinaires		15,152,000	-	34,291,612	-	-	49,443,612	-	49,443,612
Ventes d'actions privilégiées		2,553,000	-	24,270,344	-	-	26,823,344	-	26,823,344
Dividendes sur actions privilégiées	16	-	-	(4,409,794)	-	-	(4,409,794)	-	(4,409,794)
Ventes d'actions de trésorerie		-	325,000	480,366	-	-	805,366	-	805,366
Rachats d'actions de trésorerie		-	(125,000)	(184,756)	-	-	(309,756)	-	(309,756)
Total		17,705,000	200,000	54,447,772	12,345,738	-	84,698,510	-	84,698,510
Solde au 30 septembre 2019		G 100,000,000	(125,000)	114,938,947	(7,927,169)	805,769	207,692,547	-	207,692,547
Résultat net de l'exercice		-	-	-	94,021,920	-	94,021,920	(3,943,804)	90,078,116
Virement à la réserve légale		-	-	-	(11,643,919)	11,643,919	-	-	-
		-	-	-	82,378,001	11,643,919	94,021,920	(3,943,804)	90,078,116
<i>Transactions avec les actionnaires</i>									
Rachats d'actions privilégiées		-	(15,173,000)	(72,404,649)	-	-	(87,577,649)	-	(87,577,649)
Rachats d'actions ordinaires		-	(300,000)	(799,543)	-	-	(1,099,543)	-	(1,099,543)
Dividendes sur actions privilégiées	16	-	-	(15,607,474)	-	-	(15,607,474)	-	(15,607,474)
Ventes d'actions de trésorerie		-	5,071,000	20,407,302	-	-	25,478,302	-	25,478,302
Actions données en compensation	20	-	3,160,800	7,483,099	-	-	10,643,899	-	10,643,899
Ventes d'actions aux minoritaires		-	-	-	-	-	-	517,880	517,880
Coûts liés à l'émission des actions de ProCroissance		-	-	-	(97,344)	-	(97,344)	(121,701)	(219,045)
Solde au 30 septembre 2020		G 100,000,000	(7,366,200)	54,017,682	74,353,488	12,449,688	233,454,658	(3,547,625)	229,907,033

Voir les notes aux états financiers consolidés

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
 États consolidés des Flux de Trésorerie
 Exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019
 Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	90,078,116	12,345,738
<i>Éléments de conciliation du résultat net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Dotation aux pertes de crédit	7	340,355	224,090
Amortissements	10 et 11	7,085,132	5,399,717
Actions données en compensation	20	10,643,899	-
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif liés aux activités d'exploitation:</i>			
Placements, net		(55,873,964)	(62,297,992)
Comptes à recevoir, net		(81,796,389)	(39,885,070)
Fonds reçus – services de placements		243,162,938	136,382,641
Comptes à payer – sociétés apparentées		(46,678,623)	46,024,439
Variations des autres éléments d'actif et de passif, net		<u>46,493,945</u>	<u>12,440,144</u>
Liquidités provenant des activités d'exploitation		213,455,409	110,633,707
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	10	(5,101,670)	(7,060,992)
Achalantage NAOS	9	(159,642)	-
Acquisition de logiciel		-	(3,584,852)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(5,261,312)	(10,645,844)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Ventes d'actions		25,996,182	77,072,313
Obligations à payer		255,093,145	13,837,082
Rachats d'actions de trésorerie		(88,677,192)	(309,756)
Dividendes sur actions privilégiées		(15,607,474)	(4,409,794)
Coûts liés à l'émission des actions de ProCroissance		<u>(219,045)</u>	<u>-</u>
Liquidités provenant des activités de financement		176,585,616	86,189,845
Augmentation nette des liquidités		384,779,713	186,177,708
Liquidités au début de l'exercice		258,318,161	34,535,622
Incidence du change sur les liquidités du début de l'exercice		(32,377,437)	5,227,394
Liquidités à la fin de l'exercice	5	G 610,720,437	225,940,724

Voir les notes aux états financiers consolidés

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(1) ORGANISATION

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.) est une société anonyme qui a reçu l'autorisation d'opérer par décret publié au Moniteur no. 126 en date du 7 juillet 2015. Le siège social de la société est situé au no. 115, Avenue Panaméricaine, Hôtel Oasis, Pétion-ville.

Tel que décrit à la **note 9**, en date du 1^{er} août 2015, la Société a procédé à l'acquisition du fonds de commerce de ProFin Entreprise Individuelle.

Le 7 mars 2016, PROFIN a reçu de la Banque de la République d'Haïti un agrément en vue d'opérer comme Société de Promotion des Investissements, conformément aux dispositions de la loi du 14 mai 2012 portant sur les Banques et les Autres Institutions Financières. À ce titre, PROFIN est autorisée à servir comme intermédiaire dans des opérations de placement de valeurs auprès du public comme placeur pour compte, placeur de garantie ou preneur ferme.

En outre, par lettre en date du 18 juillet 2018, la Banque de la République d'Haïti a également établi que PROFIN, en vertu de son autorisation de fonctionnement, est habilitée à fournir les services suivants pour le compte de sa clientèle:

- a) la tenue de compte-conservation d'instruments financiers et les services accessoires comme la tenue de compte d'espèces correspondant à ces instruments financiers ou la gestion de garanties financières;
- b) l'octroi de crédits ou de prêts à un investisseur pour lui permettre d'effectuer une transaction qui porte sur un instrument financier (compte de marge);
- c) la fourniture de conseils aux entreprises en matière de structure de capital et de questions connexes ainsi que la fourniture de conseils et de services en matière de fusions et de rachats d'entreprises;
- d) la recherche en investissements et l'analyse financière ou toute autre forme de recommandation générale concernant les transactions sur instruments financiers;
- e) les services liés à la prise ferme;
- f) les services de change lorsque ceux-ci sont liés à la fourniture de services d'investissement;
- g) les services et activités assimilables à des services d'investissement ou à des services connexes.

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(1) ORGANISATION (SUITE)

À partir de l'exercice terminé le 30 septembre 2020, les filiales de PROFIN, S.A. qui sont consolidées dans les présents états financiers sont :

NAOS, S.A., une société anonyme autorisée à fonctionner par avis du Ministère du Commerce et de l'Industrie le 10 septembre 2015 publié dans Le Moniteur no. 228 du 30 novembre 2015. La Société a pour objet principal la prise de participation et l'investissement dans toute entreprise de vente de biens et de services. NAOS, S.A. agit comme Société de Gestion Financière de plusieurs Fonds Communs de Placements qui sont des copropriétés de valeurs mobilières et de liquidités, réparties entre les investisseurs adhérents (porteurs de parts). En date du 4 novembre 2019, ProFin a fait l'acquisition de 98% des actions de NAOS ce qui a résulté en un achalandage (**note 9**). À la fin de l'exercice 2020, ProFin a entamé le projet de céder une portion des parts détenues de NAOS, S.A. à des investisseurs individuels à hauteur de 40%. Elle détenait, en date du 30 septembre 2020, une participation de **82.08%**. Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2020, ProFin, S.A. a enregistré 100% de la quote part des résultats de NAOS, S.A. étant donné que les minoritaires ont fait leur acquisition à la fin du mois de septembre 2020.

PROCROISSANCE, S.A. est une société anonyme détenue à **44.45%** par PROFIN, S.A., autorisée à fonctionner par le Ministère du Commerce et de l'Industrie le 3 février 2020. La société a pour objet principal la prestation de services en accompagnement d'entreprises, notamment la fourniture de conseils financiers, juridiques, et de gestion liés à tout projet à caractère commercial, industriel, de services, agricole ou autre sur le territoire Haïtien ou à l'étranger. Les autres actionnaires des ProCroissance S.A. sont des sociétés apparentées à ProFin S.A. : Carribean Investor Capital, S.A. (CIC) 33.33% et Groupe Croissance, S.A. 22.22%.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

a) Cadre de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de Professionnels en Gestion et Finance, S.A. ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 1^{er} mars 2021.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception de certains instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, au niveau des placements (**note 6**). Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites aux **notes 3 d et f**.

c) Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle de la Société.

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés, en accord avec les IFRS, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que les revenus et dépenses de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents des estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables, et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers consolidés. Les principaux postes des états financiers consolidés affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Note 6	Placements, net
Note 7	Comptes à recevoir, net
Note 8	Avantage fiscal
Note 9	Achalandage
Note 10	Immobilisations, net
Note 11	Actif incorporel, net.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

e) Covid-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que la Covid-19 avait atteint le stade de pandémie mondiale. En raison de l'incertitude accrue résultant de la nature sans précédent de la pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. La comptabilisation des pertes de crédit attendues est particulièrement difficile compte tenu des circonstances actuelles et nécessite des jugements importants. Le modèle lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective et repose sur une approche de pondération probabiliste.

L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique. En cette période de forte incertitude économique, il est très difficile de prévoir les événements et les données d'ordre macroéconomique qui sont à la base des calculs de perte de crédit attendue. La Société exerce un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les pertes de crédit attendues lorsqu'il devient évident que des facteurs de risque et des informations connues ou attendues n'ont pas été prises en compte dans le processus initial d'évaluation des pertes de crédit.

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliqués de manière uniforme à tous les exercices présentés dans les états financiers consolidés ci-joints.

Application IFRS 9. (*Instruments financiers*) comme il est permis par les dispositions transitoires de IFRS 9, la Société n'a pas retraité les états financiers de 2018 pour traiter de l'incidence de ce principe sur la dépréciation des actifs financiers. Cette incidence a été reportée aux bénéfices non répartis.

Application IFRS 15 (*Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients*). L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société :

Application IFRS 16. (*Contrats de location*), est effectif pour les exercices commençant le ou après le 1^{er} janvier 2019. La Société a adopté IFRS 16, au début de l'exercice terminé le 30 septembre 2020, soit le 1^{er} octobre 2019. L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société étant donné que les contrats ont une durée inférieure à 12 mois puisqu'à partir du 1^{er} octobre 2019, les loyers vont être transférés à la filiale ProCroissance dès le début du prochain exercice dans le cadre d'une nouvelle stratégie du Groupe. Les paiements de loyers de l'exercice 2020 sont donc comptabilisés directement à l'état du résultat net.

a) Principe de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (ProFin, S.A.) et de ses filiales : NAOS, S.A. et ProCroissance S.A. en 2020.

Les filiales sont des entités sous le contrôle de ProFin, S.A. La Société détient le contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Société est présumée avoir le contrôle lorsqu'elle détient entre autres directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité. Les filiales du Groupe sont présentées à la **note 1**.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le contrôle sur ses opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et les revenus nets de la participation minoritaire ne donnant pas le contrôle dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

b) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes aux taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

c) Dépréciation des actifs financiers

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Société applique depuis le 30 septembre 2018 une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat global.

Les instruments de capitaux propres, gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ou du résultat global, ainsi que les instruments de créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat net, ne sont pas sujets à dépréciation.

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est basée sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Société qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit
- La durée de vie des actifs financiers
- L'intégration de certaines informations prospectives
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques, telles que l'inflation, le taux de change de la gourde par rapport au dollars US, les taux d'intérêts et le Produit Intérieur Brut)
- Les incidences anticipées de la crise du Covid-19 à partir de l'exercice 2020.

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture.

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

c) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit. Les actifs financiers de moins de 31 jours de retard sont considérés dans cette catégorie qui inclut essentiellement les comptes à recevoir comptabilisés au coût amorti (**note 7**). Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

Phase 2 Les actifs financiers précités pour lesquels il y a une détérioration du crédit depuis la comptabilisation initiale sont considérés comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers de 31-90 jours de retard sont inclus dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont comptabilisées pour la durée de vie de ces actifs financiers.

Phase 3 Les actifs financiers qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont aussi comptabilisées pour la durée de vie de ces actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquelles la Société a épuisé tous les recours légaux et autres, sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation du risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet instrument à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

c) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimée.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représentant le pourcentage non sécurisé de l'ECD, elle prend en considération le montant net des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

La dotation aux pertes de crédit est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net.

d) Détermination de la juste valeur

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet, qui comporte trois niveaux.

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1** qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs, pour des actifs identiques ou similaires.

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

d) Détermination de la juste valeur (suite)

- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Les données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur, seulement dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La norme IFRS 13 considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activités les plus élevés, et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu ou minimise le montant qui serait payé, pour la transaction en question en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables (**Niveau 2**).

e) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût et comprennent les comptes courants gardés dans des banques locales.

Les liquidités comprennent aussi des fonds reçus de clients pour les comptes de gestion de portefeuille. Ces fonds gardés en banque, sont en attente d'affectation et ne sont pas utilisés pour financer les activités de la Société.

f) Placements

À leur comptabilisation initiale, la Société procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net selon les catégories définies par IFRS 9.

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

f) Placements (suite)

i) Au coût amorti. Ces placements correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ils sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif; les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de l'instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers consolidés. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de leur vente, sont imputés à l'état consolidé du résultat net de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Aux 30 septembre 2020 et 2019, la Société n'avait pas de placement au coût amorti.

ii) Juste valeur par le biais du résultat net. Ces placements consistent en des instruments de capitaux propres, des obligations et des fonds communs de placement (**note 6**), acquis dans des sociétés locales; ils sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values. Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, de dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

g) Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont comptabilisés au coût amorti déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les comptes à recevoir sont en général à très court terme.

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues sur les comptes à recevoir, conformément à ce qui est décrit à la **note 3 c.**

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

g) Comptes à recevoir (suite)

La dotation aux pertes de crédit apparaissant à l'état consolidé du résultat net représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations, et de l'effet de change résultant de la réévaluation de provisions exprimées en dollars.

Les comptes à recevoir sont radiés lorsque toutes les activités de recouvrement possible ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sources. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net.

h) Achalandage

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple. Le prix d'acquisition est alloué aux actifs et passifs identifiables acquis en fonction de leur juste valeur.

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. L'achalandage n'est pas amorti en accord avec les prescrits de IFRS 3. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation.

À la date de ces états financiers consolidés, il n'y a pas de baisse de valeur de l'achalandage.

i) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. À l'exception des immobilisations et des aménagements en cours et des améliorations locatives, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile. Les immobilisations et aménagements en cours seront amorties sur leur durée de vie estimative à partir du moment où elles seront prêtes à être utilisées. Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée de vie utile ou la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire.

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

i) Immobilisations (suite)

Les taux d'amortissement en vigueur sont comme suit:

Matériel informatique	25%
Améliorations locatives	25%
Matériel roulant	20%
Équipements de bureau	20%
Matériel et mobilier de bureau	20%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées alors que les frais d'entretien et de réparations sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé du résultat net.

j) Actif incorporel

L'actif incorporel représente les coûts d'acquisition du logiciel. Ces coûts sont amortis sur leur durée de vie estimable de 7 ans. La durée de vie du logiciel est revue à chaque fin d'exercice pour déterminer tout indice de perte de valeur.

k) Obligations à payer

Les obligations à payer constituent des passifs financiers initialement enregistrés à leur juste valeur, net des coûts de transactions directement attribuables à l'émission de chaque instrument et mesurés, lors des clôtures suivantes, au coût amorti au moyen de la méthode du taux effectif. La juste valeur de ces instruments financiers est assimilable à la valeur aux livres puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés aux intérêts à l'état consolidé du résultat net.

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

l) Capital-actions

Le capital-actions est composé d'actions ordinaires et d'actions privilégiées reflétées à leur valeur nominale. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires, contre les bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions privilégiées sont enregistrés selon les clauses statutaires contre les bénéfices non répartis. Cependant, en 2019 et au début de 2020, le solde de ce poste étant négatif, la Direction a pris la décision d'enregistrer les dividendes fixes sur les actions privilégiées comme des dividendes en capital en affectant le surplus d'apport (**note 3n**).

m) Actions de trésorerie

Les actions de trésorerie représentent des actions rachetées par la Société. Ces actions sont reflétées à ce poste à leur valeur nominale.

n) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'excédent du coût de rachat sur la valeur nominale des actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis. En 2019 et en 2020, le surplus d'apport a également été affecté par les dividendes payés sur les actions privilégiées (**note 3l**), car les bénéfices non répartis étaient négatifs lors de la distribution des dividendes.

o) Réserve légale

Conformément à la Loi sur les sociétés haïtiennes anonymes, la réserve légale est constituée d'un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu, diminué le cas échéant des pertes antérieures, jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré.

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

p) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net attribuable aux actions ordinaires par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

q) Revenus

Les revenus consistent en des revenus de trésorerie, de placements des services financiers, des services de change et des services en Conseil.

Ces revenus sont enregistrés lorsque les services sont transférés aux clients et reflètent le montant de contrepartie que la Société s'attend à recevoir en échange de ces services.

r) Impôts sur le revenu

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état du résultat net, sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires. Dans ce cas l'effet de l'impôts qui y est lié est également reporté à l'avoir des actionnaires.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés, et sont calculés sur la base du revenu avant impôts.

Les impôts courants sont calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer ou à recevoir.

Les impôts reportés, provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés, lorsqu'applicable, dans les autres éléments d'actif ou de passif.

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

r) Impôts sur le revenu (suite)

En vertu de la Loi sur l'impôt sur le revenu, les pertes pour fins fiscales peuvent être reportées contre des profits futurs sur une période n'excédant pas cinq ans. Puisque la Direction croit pouvoir utiliser les pertes fiscales dans les délais prescrits, l'avantage fiscal résultant de ces pertes est comptabilisé aux autres éléments d'actif (**note 8**).

s) Actifs financiers gérés

PROFIN, S.A. gère certains actifs financiers pour le compte d'investisseurs (**note 24**). Ces actifs financiers ainsi que les revenus ou pertes qui en découlent ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés de PROFIN, S.A. puisque ces actifs demeurent la propriété des investisseurs individuels. Chaque investisseur autorise les transactions effectuées sur son compte, demeure maître de ses décisions à l'égard des investissements et assume les risques financiers liés à ces investissements.

t) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

À la date de ces états financiers consolidés, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais n'étaient pas encore en vigueur en date du 30 septembre 2020. Elles n'ont pas été prises en considération dans la préparation de ces états financiers consolidés.

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme **IFRS 17** Contrats d'Assurance qui remplace l'actuelle norme IFRS 4. Cependant, l'IASB a provisoirement décidé de reporter la date d'entrée en vigueur de l'**IFRS 17** aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

(A suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES

La Société PROFIN, S.A. est dirigée par un Conseil d'Administration de neuf membres élus par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et faire ou autoriser tout acte et opération relatifs à son objet ou se rapportant directement ou indirectement à celui-ci.

Outre la participation aux réunions mensuelles du Conseil d'Administration, les membres se répartissent différentes tâches au sein de comités, dont le Comité Exécutif qui est chargé de la validation des risques de contrepartie et des décisions opérationnelles importantes. Il approuve notamment les transactions commerciales importantes ou celles présentant des risques particuliers, et la tarification en vigueur. Il assure également le suivi des projets en cours, les questions liées aux ressources humaines, la révision des rapports de gestion et de veille de marché. Un comité d'Audit et Gestion des Risques (CAGR) a été mis en place. Il est composé de membres du Conseil d'Administration et d'actionnaires non impliqués dans la gestion de l'entreprise qui sont dotés d'une expérience en matière de finance, de comptabilité et d'audit.

Le CAGR a comme responsabilité principale d'assurer une surveillance active des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières, et la mise en œuvre de programmes, de politiques et de procédures conçus pour répondre aux divers risques de conformité et de réglementation auxquels la Société est confrontée, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des avoirs illicites (AML).

L'exécution de la stratégie définie par le Conseil d'Administration relève du Directeur Général qui est assisté par un Comité de Direction regroupant le Directeur Commercial, le Directeur Financier et le Directeur Administratif.

Parmi les risques financiers que la Société doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché incluant les risques de change et de taux d'intérêts.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités se manifesterait si la Société ne disposait pas de liquidités suffisantes pour faire face, au moment approprié, à ses obligations.

Pour gérer ce risque, le comité « Asset and Liability Committee » (ALCO) assure une surveillance régulière des liquidités et porte une attention particulière aux maturités des produits financiers. Ce Comité se réunit une fois par semaine pour une gestion à court et à moyen terme de ses besoins opérationnels de liquidités et pour assurer le suivi des rapports de liquidités.

Les dates d'échéance des passifs financiers de PROFIN étaient comme suit au 30 septembre:

30 septembre 2020

	Courants	1-3 mois	4 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Fonds reçus - services de placements (note 12)	395,551,249	-	-	-	395,551,249
Obligations à payer (note 13)	-	32,390,675	46,007,507	190,532,045	268,930,227
Comptes à payer – sociétés apparentées (note 14)	-	168,094	-	-	168,094
Autres passifs (note 15)	-	62,490,599	-	-	62,490,599
	G 395,551,249	95,049,368	46,007,507	190,532,045	727,140,169

Au 30 septembre 2019, la majorité du passif de la Société était à court terme à l'exception d'une portion des obligations à payer totalisant G 935,387 (**note 13**).

Aux 30 septembre 2020 et 2019, le ratio des liquidités sur les passifs financiers sont de 0.84 et 0.97.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Société.

Aux 30 septembre, le plafond d'exposition de la Société au risque de crédit est comme suit:

		2020	2019
Comptes de banque (i) (note 5)	G	610,720,437	225,940,724
Placements (ii) (note 6)		163,311,060	107,437,096
Comptes à recevoir, net (iii) (note 7)		<u>132,926,382</u>	<u>51,470,348</u>
	G	906,957,879	384,848,168

- i) Les institutions financières avec lesquelles la Société traite sont des institutions financières importantes. De l'avis de la Direction, il n'y a pas de risque de crédit lié à ces institutions.
- ii) Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats réels ou anticipés, de la société émettrice du titre. La Direction considère le risque sur les obligations détenues pour revente, les titres de participation et les parts détenues dans des fonds communs de placement comme modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la validité de ces placements.
- iii) La Direction suit de près l'évolution des contrats et les comptes à recevoir qui sont analysés régulièrement. La Direction s'assure que les comptes à recevoir sont adéquatement provisionnés, lorsque nécessaire.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché comprend principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts.

Risque de change

Le risque de change résulte d'écarts entre la valeur de l'actif monétaire détenu en devises et celle du passif monétaire libellé dans les mêmes devises, résultant en une position longue ou courte qui pourrait exposer la Société à des pertes importantes de change en cas de variation défavorable du cours de la gourde par rapport à ces devises. Les transactions commerciales de la Société sont libellées principalement en dollars US.

La gestion du risque de change est assurée à travers un suivi des tendances du taux de change dans le but d'évaluer l'exposition de la Société et d'ajuster la trésorerie en devises en conséquence.

Aux 30 septembre, les positions de change étaient comme suit:

30 septembre 2020

		Gourdes	Dollars	Total
Liquidités	G	294,017,043	316,703,394	610,720,437
Placements, net		-	163,311,060	163,311,060
Comptes à recevoir, net		<u>79,477,198</u>	<u>53,449,184</u>	<u>132,926,382</u>
Total des actifs financiers		373,494,241	533,463,638	906,957,879
Fonds reçus - services de placements		395,551,249	-	395,551,249
Obligations à payer		-	268,930,227	268,930,227
Comptes à payer - sociétés apparentées		-	168,094	168,094
Autres passifs		<u>47,824,780</u>	<u>14,665,819</u>	<u>62,490,599</u>
Total des passifs financiers		443,376,029	283,764,140	727,140,169
Position (courte) longue	G	(69,881,788)	249,699,498	179,817,710

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

30 septembre 2019

		Gourdes	Dollars	Total
Liquidités	G	115,660,377	110,280,347	225,940,724
Placements, net		106,597,250	839,846	107,437,096
Comptes à recevoir, net		<u>11,350,642</u>	<u>40,119,706</u>	<u>51,470,348</u>
Total des actifs financiers		233,608,269	151,239,899	384,848,168
Fonds reçus – services de placements		71,839,788	80,548,523	152,388,311
Obligations à payer		-	13,837,082	13,837,082
Comptes à payer – sociétés apparentées		-	46,846,717	46,846,717
Autres passifs		<u>13,201,384</u>	<u>7,259,375</u>	<u>20,460,759</u>
Total des passifs financiers		85,041,172	148,491,697	233,532,869
Position longue	G	148,567,097	2,748,202	151,315,299

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertis résulterait en un gain ou une perte de change de G 3,787,957 et G 29,450 aux 30 septembre 2020 et 2019 respectivement, selon le cas.

Les taux de change du dollar US par rapport à la gourde étaient de **65.9193** et **93.3162** aux 30 septembre 2020 et 2019, respectivement.

Risques de taux d'intérêts

Au 30 septembre 2020, le risque de taux d'intérêts est relativement faible et est lié aux obligations en dollars à taux fixe de 2.0% à 3.5% totalisant G 268,930,227 (**note 13**) sur une période n'excédant pas 36 mois.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risques de capitaux propres

Les fonds propres regroupent le capital – actions, le surplus d’apport, les bénéfices non répartis et la réserve légale. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Société est soucieuse de garantir à ses actionnaires un retour au capital satisfaisant tout en n’affectant pas la capacité de la Société à assumer son développement futur.

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités sont maintenues dans des comptes détenus dans des banques locales et étrangères, et sont comme suit:

		2020	2019
Comptes d’exploitation			
En gourdes	G	9,507,656	35,862,005
En dollars US – compte local		147,063,246	29,754,453
En dollars US – comptes à l’étranger		<u>34,724,103</u>	<u>2,982,248</u>
		<u>191,295,005</u>	<u>68,598,706</u>
Comptes de gestion de portefeuille			
En gourdes		284,462,511	79,798,372
En dollars US		<u>131,326,741</u>	<u>77,543,646</u>
		<u>415,789,252</u>	<u>157,342,018</u>
Comptes d’exploitation – ProCroissance, S.A.			
En gourdes – compte local		40,625	-
En dollars US – compte local		<u>3,589,305</u>	-
		<u>3,629,930</u>	-
Compte d’exploitation – NAOS, S.A.			
En gourdes		6,250	-
TOTAL LIQUIDITÉS	G	610,720,437	225,940,724

Les comptes de banque locaux ne sont pas porteurs d’intérêts, et les comptes de banque à l’étranger portent des intérêts de 0.01%/an en 2020 et 0.10%/an en 2019.

Les comptes de gestion de portefeuille représentent les fonds reçus de clients, qui n’ont pas encore été affectés à des placements spécifiques.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(6) PLACEMENTS

Aux 30 septembre, les placements sont composés d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, et sont comme suit:

		2020	2019
Instruments de Capitaux Propres (i):			
4,121 actions de classe A et 5,505 actions de classe B de CIC, S.A. (note 23)	G	64,610,406	-
3,877 actions de classe A de KIMAZOU ENERGIE, S.A.		<u>31,271,438</u>	-
	G	<u>95,881,844</u>	-
Fonds Communs de Placements géré par NAOS (note 23) (a) (ii)			
Montant investi	G	33,181,576	-
Plus-value		<u>145,000</u>	-
	G	<u>33,326,576</u>	-
Taux d'intérêts		2.75%	
Échéance		3 novembre 2020	
Obligations en gourdes indexées au dollars US (b) (ii):			
Obligations sur 3 ans	G	-	50,925,000
Obligations sur 5 ans		-	18,952,000
Obligations sur 7 ans		-	8,219,000
Variation TMA		<u>-</u>	<u>25,515,229</u>
	G	<u>-</u>	<u>103,611,229</u>
Obligations en dollars US (c) :			
Obligations sur 10 ans	G	33,552,924	839,846
TOTAL PLACEMENTS	G	162,761,344	104,451,075
Intérêts à recevoir		549,716	2,986,021
TOTAL PLACEMENTS ET INTÉRÊTS A RECEVOIR	G	163,311,060	107,437,096

(i) Les instruments de capitaux propres sont des actions détenues pour revente par la filiale NAOS, S.A. dans le cadre des activités transactionnelles de tenue de marché.

(ii) La juste valeur des obligations et du Fonds Communs de Placements est assimilable à la valeur aux livres puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché et aux taux de change.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(6) PLACEMENTS (SUITE)

- (a) En date du 3 août 2020, ProFin a acquis dans le Fonds Commun de Placement NAOS – Trésorerie 3 mois, 5,033.66 parts pour un montant en dollars de US\$ 503,367.

Ce Fonds n'a pas de personnalité juridique et constitue une copropriété d'instruments financiers et de liquidités répartis entre des investisseurs adhérents, propriétaires de parts qui leur sont attribuées en fonction de leur investissement. Ce Fonds est géré par la société de Gestion Financière NAOS, S.A., en sa qualité de mandataire des investisseurs adhérents. Les actifs de ce Fonds sont confiés à ProFin, S.A. à titre de Gardien de Valeurs.

Les modalités des obligations sont comme suit :

		2020	2019
<i>Obligations en gourdes de Caribbean Bottling Company, S.A. indexées au dollars US (b) :</i>			
Obligations	G	-	50,925,000
Taux d'intérêts			6.65%
Échéance			30/9/2021
Obligations	G	-	18,952,000
Taux d'intérêts			7.85%
Échéance			30/9/2023
Obligations	G	-	8,219,000
Taux d'intérêts			8.35%
Échéance			30/6/2025
Variation TMA	G	-	25,515,229
TOTAL OBLIGATIONS EN GOURDES		-	103,611,229
<i>Obligations en dollars US de Société Immobilière et Financière (SIF) (c):</i>			
Obligation	G	32,959,650	-
Taux d'intérêts		6.50%	
Échéance		17/02/2030	
Obligation	G	593,274	839,846
Taux d'intérêts		6.50%	6.50%
Échéance		15/11/2028	15/11/2028
TOTAL OBLIGATIONS EN DOLLARS US		33,552,924	839,846

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(6) PLACEMENTS (SUITE)

(b) Au 30 septembre 2019, ces obligations étaient indexées par rapport au dollar américain. Ainsi, les flux financiers étaient assujettis à un coefficient d'indexation établi à partir du TMA (Taux Moyen d'Acquisition) établissant la variation du taux de change de la gourde par rapport au dollar américain entre la date de souscription et les différentes dates de paiement. Les intérêts sur ces obligations sont payables semestriellement. Ces obligations ont été remboursées par anticipation par CBC au cours de l'exercice 2020.

(c) Les obligations de la Société Immobilière et Financière, S.A. (SIF) sont sur 10 ans. Elles sont des obligations subordonnées cessibles, transférables et couponnables émises en dollars américains. Les intérêts sur ces obligations sont payables trimestriellement.

La juste valeur de ces obligations est assimilable à la valeur aux livres puisque les taux d'intérêts sont indexés au taux du marché.

(7) COMPTES À RECEVOIR, NET

Aux 30 septembre, les comptes à recevoir sont comme suit:

		2020	2019
Comptes à recevoir des Fonds gérés par NAOS, S.A. (a)	G	73,455,037	-
Avances sur portefeuilles (b)		24,450,039	1,229,875
Intérêts différés sur avances sur portefeuilles		(1,411,172)	-
		<u>23,038,867</u>	<u>1,229,875</u>
Comptes à recevoir – souscriptions de coupons d'actions NAOS (c)		20,352,736	-
Comptes à recevoir - clients		7,573,532	5,152,921
Primes de succès à recevoir (d)		3,520,143	10,100,369
Commissions de gestion à recevoir - clients		1,806,478	-
Comptes à recevoir - employés		2,059,063	363,860
Comptes à recevoir – apparentés (e)		1,304,343	34,966,785
Souscriptions à recevoir – minoritaires ProCroissance		500,000	-
TOTAL COMPTES À RECEVOIR	G	133,610,199	51,813,810
Provision pour pertes de crédit attendues		(683,817)	(343,462)
TOTAL COMPTES À RECEVOIR, NET		132,926,382	51,470,348

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) COMPTES À RECEVOIR, NET (SUITE)

- (a) Les comptes à recevoir des Fonds gérées par NAOS représentent les revenus de surperformance et les commissions gagnées par la filiale NAOS sur les différents Fonds gérés. Ces montants ont été perçus intégralement en octobre 2020.
- (b) Les avances sur portefeuilles sont accordées aux clients qui détiennent des placements à travers ProFin et qui ne souhaitent pas liquider les instruments avant maturité. Ces avances sont à court terme et sont garanties par les portefeuilles de placements détenus par ces clients. Elle sont comme suit :

		2020	2019
Avances portant intérêts			
Dollars	G	22,450,039	-
Gourdes		<u>2,000,000</u>	<u>-</u>
		<u>24,450,039</u>	<u>-</u>
Avances sans intérêts		<u>-</u>	1,229,875
	G	<u>24,450,039</u>	1,229,875

Au 30 septembre 2020 les avances en dollars portent un taux d'intérêts qui varie entre 12.5% et 15.5%, et les avances en gourdes portent un taux d'intérêts de 20%.

Les avances aux apparentés totalisent G 6,103,476 au 30 septembre 2020 (**note 23**). Aucune avance n'a été effectuée aux apparentés au 30 septembre 2019.

Au 30 septembre 2019 les avances ne portaient pas d'intérêts mais des frais fixes étaient chargés en fonction du montant.

- (c) Les comptes à recevoir de souscriptions de coupons d'actions NAOS, représentent des montants à recevoir de particuliers sur les ventes de coupons d'actions effectuées en fin d'exercice (**note 9b**). Ces comptes à recevoir incluent des montants à recevoir de parties apparentées de G 926,594 (**note 23**).
- (d) Les primes de succès à recevoir comprennent des primes sur les obligations souscrites à travers ProFin pour le compte de la BRH, la Caribbean Bottling Company (CBC) et la Société Immobilière et Financière (SIF). Ces primes sont calculées à partir d'un pourcentage fixe déterminé dans les contrats avec ces institutions.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) COMPTES À RECEVOIR, NET (SUITE)

(e) Aux 30 septembre, les comptes à recevoir des sociétés apparentées en dollars sont comme suit (**note 23**):

		2020	2019
Caribbean Investor Capital, S.A. (CIC) (i)	G	1,287,642	19,352,891
Pro Capital Limited (ii)		16,701	13,857,456
ProCroissance, S.A. (iii)		-	1,460,026
NAOS, S.A. (iv)		-	296,412
	G	1,304,343	34,966,785

- i) Au 30 septembre 2019, le compte à recevoir de CIC, S.A. comprenait principalement : des honoraires pour des services de conseil et d'assistance G 7,346,131; des primes de succès de 2% pour la levée de capitaux effectuée de G 9,238,304 (US\$ 99,000); des débours effectués par ProFin, S.A., pour la structure légale de Fondation pour le compte de CIC, S.A. de G 1,105,610 (US\$ 11,848), et des autres services divers à recevoir pour G 1,662,846. Au 30 septembre 2020 ces comptes à recevoir comprennent principalement des montants à recevoir pour services rendus.
- ii) Pro Capital Limited est une société étrangère basée en Jamaïque et qui est une filiale à 100% de CIC, S.A. (Haïti). Au 30 septembre 2019, le montant à recevoir de cette société représentait une prime de succès de 3% facturée dans le cadre de l'acquisition par Pro Capital Limited de 50,000 actions de CIC, S.A. à travers ProFin. Le gain correspondant avait été enregistré aux revenus et le montant à recevoir s'élevait à US\$ 148,500, inclus la TCA. Ce montant a été perçu au 30 septembre 2020.
- iii) Au 30 septembre 2019, ProCroissance S.A. était une société haïtienne en cours de formation. À cette date, le montant à recevoir représentait les débours effectués dans le cadre de la création de cette société. Cette dernière est devenue une filiale de ProFin, S.A. en 2020.
- iv) Au 30 septembre 2019, NAOS, S.A. était une nouvelle société haïtienne en gestion financière. À cette date, le montant à recevoir représentait une avance à cette société qui est également devenue une filiale de ProFin, S.A. en 2020.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) COMPTES À RECEVOIR, NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les comptes à recevoir a enregistré les mouvements suivants:

		2020	2019
Solde début de l'exercice	G	343,462	-
Incidence de l'application IFRS 9		-	119,372
Dotations aux pertes de crédit de l'exercice		<u>340,355</u>	<u>224,090</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	683,817	343,462

(8) AUTRES ACTIFS

Aux 30 septembre, les autres actifs sont comme suit:

		2020	2019
Avantage fiscal – minoritaires - ProCroissance	G	1,742,397	-
Frais payés d'avance		117,710	428,979
Avantage fiscal (note 22)		-	5,333,442
Taxes payées d'avance		-	380,149
Autres		16,885	198,527
TOTAL AUTRES ACTIFS	G	1,876,992	6,341,097

(9) ACHALANDAGE

Aux 30 septembre, l'achalandage se présente comme suit :

		2020	2019
Achalantage ProFin Entreprise individuelle (a)	G	29,034,330	29,034,330
Achalantage NAOS, S.A. (b)		159,642	-
	G	29,193,972	29,034,330

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) ACHALANDAGE (SUITE)

- (a) Tel que documenté dans l'accord de cession daté du 1^{er} août 2015, la Société a procédé à l'acquisition du fonds de commerce de ProFin Entreprise Individuelle pour un prix de US\$ 500,000. L'excédent du prix d'acquisition total de G 27,608,707 sur l'actif net ajusté négatif de (G 1,425,623), soit G 29,034,330, a été comptabilisé comme achalandage.
- (b) En date du 4 novembre 2019 PROFIN, S.A. a fait l'acquisition de l'intégralité des actions de NAOS, S.A. détenues par le Président du Conseil d'Administration pour un montant de US\$ 2,548 soit l'équivalent en gourdes de G 237,769. Cette transaction par rapport à l'actif net de cette société à la date d'acquisition, de G 53,482, a résulté en un achalandage de G 184,287.

En date du 14 septembre 2020, les statuts de NAOS, S.A. ont été amendés et le capital de cette société a été augmenté d'abord à 2,000 actions (1,000 actions de classe A disposant de 5 droits de vote et 1,000 actions de classe B disposant d'un droit de vote). Subséquemment, en accord avec une résolution adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, les actions de classe A et B d'une valeur nominale respective de G 50 l'action ont été divisées en 100 coupons d'actions chacune.

À la fin de l'exercice 2020, PROFIN, S.A. a procédé à la vente de 35,742 coupons d'actions de classe B qu'elle détenait à des investisseurs individuels pour une valeur de G 123,099,433. Cette transaction a résulté en un gain de G 123,056,900 (**note 18**). L'achalandage initial a été réduit de G 24,645, à G 159,642.

L'achalandage n'est pas amorti comptablement selon les principes décrits à la **note 3h** mais est évalué pour perte de valeur chaque année. Il est cependant amorti pour fins fiscales à un taux de 5% tel que permis par le décret de l'impôt sur le revenu. L'avantage fiscal résultant de l'amortissement de l'exercice de G 1,459,697 totalise G 437,909 (**note 22**).

Le solde de l'achalandage, net de l'amortissement fiscal, est comme suit:

	Achalandage coût initial	Amortissement fiscal cumulé 30/9/19	Amortissement fiscal de l'exercice	Amortissement fiscal cumulé 30/9/20	Achalandage net de l'amortissement fiscal 30/9/2020
G	29,193,972	(6,055,965)	(1,459,697)	(7,515,662)	21,678,310

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(10) IMMOBILISATIONS, NET

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

		Solde			Solde
		30/09/19	Acquisitions	Transfert	30/09/20
Matériel informatique	G	4,824,722	2,996,535	-	7,821,257
Améliorations locatives		3,560,970	90,715	528,451	4,180,136
Matériel roulant		2,003,571	-	-	2,003,571
Équipements de bureau		3,003,992	93,979	-	3,097,971
Matériel et mobilier de bureau		5,458,309	1,481,619	-	6,939,928
Immobilisations en cours		-	438,822	-	438,822
Aménagements en cours		<u>528,451</u>	<u>-</u>	<u>(528,451)</u>	<u>-</u>
	G	19,380,015	5,101,670	-	24,481,685

L'amortissement cumulé a ainsi évolué:

		Solde		Solde
		30/09/19	Amortissement	30/09/20
Matériel informatique	G	2,640,158	1,628,395	4,268,553
Améliorations locatives		2,250,480	1,044,702	3,295,182
Matériel roulant		1,060,921	400,714	1,461,635
Équipements de bureau		1,234,171	583,910	1,818,081
Matériel et mobilier de bureau		<u>2,014,257</u>	<u>1,255,276</u>	<u>3,269,533</u>
		9,199,987	4,912,997	14,112,984
Immobilisations, net	G	10,180,028		10,368,701

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(11) ACTIF INCORPOREL, NET

L'actif incorporel inclut les coûts investis pour l'acquisition du logiciel informatique. Ce poste a ainsi évolué:

		2020	2019
Coût	G	15,205,585	15,205,585

L'amortissement sur cet actif incorporel a ainsi évolué:

		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	(4,383,792)	(2,592,350)
Amortissement de l'exercice		(2,172,135)	(1,791,442)
Solde à la fin de l'exercice		(6,555,927)	(4,383,792)
ACTIF INCORPOREL, NET	G	8,649,658	10,821,793

(12) FONDS REÇUS – SERVICES DE PLACEMENTS

Ce compte comprend des fonds reçus en gourdes de clients et qui sont en attente d'affectation dans les produits financiers. Ces fonds ne génèrent pas d'intérêts. Aux 30 septembre 2020 et 2019, des montants de G 7,337,020 et G 37,678,378 concernent une société apparentée, Caribbean Investor Capital, S.A. (CIC) (**note 23**).

(13) OBLIGATIONS À PAYER

Le 1^{er} septembre 2019, PROFIN, S.A. a procédé à l'émission d'obligations en dollars américains, comme autorisé par l'Assemblée Générale, avec des dates de maturité allant de 3 à 36 mois.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(13) OBLIGATIONS À PAYER (SUITE)

Aux 30 septembre, les obligations à payer en dollars US sont comme suit:

		2020	2019
Obligations à payer – 3 mois	G	32,390,675	5,607,869
Obligations à payer – 6 mois		3,968,398	1,869,660
Obligations à payer – 9 mois		5,906,037	-
Obligations à payer – 12 mois		36,133,072	5,424,166
Total Obligations à court terme		78,398,182	12,901,695
Obligations à payer – 24 mois		71,000,125	-
Obligations à payer – 36 mois		119,531,920	935,387
Total Obligations à long terme		190,532,045	935,387
TOTAL OBLIGATIONS À PAYER	G	268,930,227	13,837,082

Les intérêts sont payables trimestriellement et les taux d'intérêts sur ces obligations varient entre 2.0% et 3.5% en fonction de la maturité et des montants.

Les obligations émises à des parties apparentées totalisent G 7,034,131 (**note 23**) au 30 septembre 2020. Aucune obligation n'avait été émise à des parties apparentées en 2019.

(14) COMPTES À PAYER – SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Aux 30 septembre, les comptes à payer – sociétés apparentées (**note 23**) comprennent:

		2020	2019
Effet à payer CIC, S.A. (a)	G	-	46,683,027
Comptes à payer – apparenté		168,094	163,690
TOTAL COMPTES À PAYER – SOCIÉTÉS APPARENTÉES	G	168,094	46,846,717

(a) Au 30 septembre 2019, cet effet à payer représentait une avance accordée par Caribbean Investor Capital, S.A. (CIC) le 28 décembre 2018 pour un montant de US\$ 500,000. Il portait un taux d'intérêt annuel de 6.5%/an avec une durée de 3 mois renouvelable. Ce montant incluant les intérêts a été remboursé au cours de l'exercice 2020.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(15) AUTRES PASSIFS

Aux 30 septembre, les autres passifs sont comme suit :

		2020	2019
Impôts sur le revenu à payer	G	33,466,973	-
Taxes à payer		10,987,462	12,128,285
Honoraires professionnels à payer		5,602,810	2,314,242
Don à verser (note 23) (a)		4,943,948	-
Prime de gestion à payer		3,955,158	-
Boni à payer		3,316,777	3,611,131
Fournisseurs à payer		-	1,334,002
Revenus différés – services		-	644,502
Autres		217,471	428,597
TOTAL AUTRES PASSIFS	G	62,490,599	20,460,759

(a) ProFin s'est engagée à effectuer un don de US\$ 75,000 à Fondation (**note 21**).

(16) CAPITAL-ACTIONS

Suite à une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 décembre 2017 et tel que publié dans Le Moniteur du 7 septembre 2018, le capital social autorisé de la Société, fixé à G 100,000,000, est composé de 100,000 actions d'une valeur nominale de G 1,000 chacune comme suit :

- 50,000 actions ordinaires de classe A, incluant les 100 actions du capital social initial, disposant de deux droits de vote chacune
- 50,000 actions ordinaires de classe B disposant d'un droit de vote chacune
- Actions privilégiées de classe C, tirées des 50,000 actions de classe B, ne disposant pas de droit de vote.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(16) CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Aux 30 septembre, le capital libéré était comme suit :

	2020	2019
Capital autorisé et libéré :		
<i>Actions ordinaires :</i>		
50,000 actions de classe A	G 50,000,000	50,000,000
50,000 actions de classe B en 2020 et 34,827 actions de classe B en 2019	<u>50,000,000</u>	<u>34,827,000</u>
	<u>100,000,000</u>	<u>84,827,000</u>
<i>Actions privilégiées :</i>		
10,760 actions de classe C série 1 au taux de dividendes annuels de 7.5%, payables en dollars.	-	10,760,000
1,990 actions de classe C séries 2 et 2.1 au taux de dividendes annuels de 7.5%, payables en gourdes	-	1,990,000
2,373 actions de classe C série 3 au taux de dividendes annuels de 6.25%, payables en dollars	-	2,373,000
50 actions de classe C série 4 au taux de dividendes annuels de 5.75%, payables en dollars	<u>-</u>	<u>50,000</u>
	-	15,173,000
Total capital autorisé et libéré	G 100,000,000	100,000,000
Actions de trésorerie		
7,366.2 actions dont 125 actions de classe A et 7,241 actions de classe B en 2020, et 125 actions de classe A en 2019	G (7,366,200)	(125,000)

Les actions privilégiées de classe C génèrent des dividendes annuels payables semestriellement aux taux précités par année sur la valeur investie et ne sont pas cessibles. Les actions de classe C sont assorties d'une période de réserve; durant cette période, l'émetteur pourra à la discrétion du Conseil d'Administration les convertir, en tout ou en partie, en actions de classe B.

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les dividendes payés sur les actions prioritaires de classe C totalisent G 15,607,474 et G 4,409,794 et sont comptabilisés en déduction du surplus d'apport conformément au principe évoqué à la **note 3n**.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(16) CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Au 31 mai 2020, ProFin, S.A. a offert une option de rachat des actions privilégiées de classe C aux actionnaires afin d'émettre des actions ordinaires de Classe B.

Tel que discuté à la **note 20**, 3,162 actions ont été allouées au cours de l'exercice au Président du Conseil d'Administration à titre de rémunération exceptionnelle. La contrepartie des actions émises est enregistrée à l'état du résultat net.

(17) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE

La Société-Mère du Groupe est ProFin, S.A. La participation de ProFin, S.A. dans ses filiales à partir de l'exercice 2020 est comme suit :

	<u>Participation</u>	<u>Droits de vote</u>
NAOS, S.A.	82.08%	92.05%
ProCroissance, S.A.	44.45%	44.45%

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2020, ProFin, S.A. a enregistré 100% de quote-part des résultats de NAOS, S.A. étant donné que les minoritaires ont fait l'acquisition de leurs actions à la fin de septembre 2020.

Les opérations des filiales se résument comme suit :

		<u>2020</u>	<u>2019</u>
NAOS, S.A.			
Total actif	G	<u><u>172,312,795</u></u>	<u>-</u>
Total passif	G	<u><u>(129,109,753)</u></u>	<u>-</u>
Résultat de l'exercice	G	<u><u>43,149,560</u></u>	<u>-</u>
Actif net	G	<u><u>43,203,042</u></u>	
ProCroissance, S.A.			
Total actif	G	<u><u>8,590,855</u></u>	<u>-</u>
Total passif	G	<u><u>(15,008,179)</u></u>	<u>-</u>
Résultat de l'exercice	G	<u><u>(7,098,279)</u></u>	<u>-</u>
Actif net	G	<u><u>(6,417,324)</u></u>	<u>-</u>

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(17) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

Aux 30 septembre la participation des minoritaires dans les différentes filiales se résume comme suit :

		2020	2019
<i>NAOS, S.A. (17.89%)</i>			
Placement - coût d'acquisition	G	<u>17,880</u>	<u>-</u>
<i>ProCroissance, S.A. (55.55%)</i>			
Placement - coût d'acquisition		500,000	-
Participation dans les résultats		(3,943,804)	-
Participation dans le coût - acquisition des actions		<u>(121,701)</u>	<u>-</u>
		(3,565,505)	-
TOTAL PARTICIPATION MINORITAIRE	G	(3,547,625)	-

ProCroissance, S.A. a démarré ses opérations à la fin de l'exercice 2020 ce qui explique le déficit de la société. Des dispositions ont déjà été prises par la société pour augmenter les fonds propres.

La quote part des minoritaires dans NAOS, S.A. sera enregistrée à partir de l'exercice 2020-2021.

(18) REVENUS

Les revenus de l'exercice sont comme suit :

		2020	2019
Services de trésorerie (a)	G	153,085,324	25,383,138
Services de placements (b)		134,171,931	42,914,691
Services financiers		41,651,443	59,091,692
Services de change		9,570,084	6,704,340
Autres		2,491,124	-
	G	340,969,906	134,093,861

(a) Les services de trésorerie incluent des gains de G 123,056,900 réalisés sur les cessions de coupons d'actions NAOS, S.A. à des tierces parties à la fin de l'exercice 2020 (note 9). Les gains réalisés avec des parties apparentées totalisent G 23,563,960 (note 23).

(b) Les services de placements incluent des revenus de surperformance de G 72,625,872 réalisés par la filiale NAOS, S.A. sur les Fonds gérés (note 23). Ces revenus de surperformance constituent les revenus réalisés au-dessus des objectifs de rendement fixés par rapport aux règlements de chaque Fonds.

Les autres revenus réalisés avec des parties apparentées au Groupe sont reportés à la note 23.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(19) DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Les dépenses opérationnelles sont comme suit :

		2020	2019
Intérêts – obligations ProFin (i)	G	9,808,667	26,283
Autres dépenses d'intérêts		1,127,380	2,153,630
Autres charges de trésorerie		7,651,898	1,061,657
	G	18,587,945	3,241,570

(i) Les intérêts sur obligations ProFin comprennent un montant de G 170,551 payé à des apparentés (**note 23**).

(20) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit :

		2020	2019
Salaires	G	53,823,414	38,409,087
Autres avantages sociaux		21,771,139	13,771,488
Compensation en actions (note 23) (a)		10,643,899	-
Boni		6,531,874	4,115,657
Primes de performance		4,040,964	-
Fonds de retraite – ONA		3,229,405	3,468,777
Assurances		1,547,113	1,214,312
Taxes		1,537,276	1,040,348
Autres		460,346	375,913
TOTAL SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL	G	103,585,430	62,395,582

(a) En date du 25 septembre 2020, le Conseil a approuvé à titre de rémunération exceptionnelle au regard de l'exécution de divers mandats au bénéfice de la Société et de sa contribution attendue en vue du développement futur de la Société, une allocation de 7,902 actions de classe B au Président du Conseil d'Administration sur une période de trois ans.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(20) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL (SUITE)

L'allocation des 7,902 actions au Président du Conseil d'Administration est comme suit :

40% en 2020 (3,162 actions)
 30% en 2021 (2,370 actions)
 30% en 2022 (2,370 actions)

L'allocation des actions pour 2020 a été comptabilisée à la valeur marchande de \$ 50 des actions. Selon l'article 30 du décret de l'impôt sur le revenu, ces remises d'actions à titre de compensation ne sont pas déductibles d'impôts (**note 22**).

(21) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET FRAIS DE LOCAUX

Les dépenses de fonctionnement ainsi que les frais de locaux sont comme suit :

		2020	2019
Honoraires professionnels (a)	G	46,871,480	11,573,696
Jetons de présence		7,692,225	5,574,114
Dons et gratifications (b)		6,019,794	1,200,335
Communications		3,122,760	1,073,635
Publicité		1,199,005	1,046,542
Abonnement – logiciel informatique		536,713	523,377
Autres dépenses du Conseil d'Administration		438,736	1,596,049
Autres		4,025,746	7,188,686
Total dépenses de fonctionnement	G	69,906,459	29,776,434
Frais de locaux :			
Loyers		11,065,553	8,995,939
Sécurité		589,139	502,095
Entretien		170,533	132,282
Carburant		161,666	159,040
Autres		542,947	470,698
Total frais de locaux	G	12,529,838	10,260,054

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(21) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET FRAIS DE LOCAUX (SUITE)

(a) En 2020, les honoraires professionnels incluent les honoraires des consultants engagés par les filiales pour le lancement des opérations. Plusieurs de ces consultants ont été embauchés sur une base permanente subséquemment.

(b) En 2020, ProFin a fait un don à Fondation de G 4,943,948 (US\$ 75,000) qui a été versé subséquemment (**note 23**). En 2019, les dons comprennent des services rendus à Fondation pour le montage de la structure légale pour un montant de G 1,104,790 (**note 23**).

(22) IMPÔTS SUR LE REVENU

Les impôts sur le revenu sont calculés comme suit :

		2020	2019
Résultat avant impôt sur le revenu	G	<u>128,189,516</u>	<u>17,014,604</u>
Impôts sur le revenu calculés en utilisant le taux statutaire de 30%	G	38,456,855	5,104,380
<i>Effets des éléments considérés dans la base imposable :</i>			
Virement de la réserve légale (a)		(3,508,176)	-
Actions données en compensation (note 20)		3,193,170	
Amortissement de l'achalandage (note 9)		(437,909)	(435,514)
Autres		407,460	-
Impôts sur le revenu	G	38,111,400	4,668,866

(a) Pour l'exercice 2020, l'effet du virement à la réserve légale est calculé sur la base des résultats individuels de ProFin et de ses filiales et totalise G 11,693,920 en 2020.

À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(22) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

Les pertes reportées et l'avantage fiscal y relatif sont comme suit :

Exercices	Expiration		Perte fiscale	Avantage fiscal (note 8)
2017	2022	G	13,206,864	3,962,059
2018	2023		<u>20,134,164</u>	<u>6,040,249</u>
			<u>33,341,028</u>	<u>10,002,308</u>
Utilisation des pertes reportées en 2019			(15,562,887)	(4,668,866)
Solde en 2019		G	17,778,141	5,333,442
Utilisation des pertes reportées en 2020			(17,778,141)	(5,333,442)
Solde en 2020		G	-	-

(23) SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Les sociétés apparentées à PROFIN, S.A. sont les suivantes:

NAOS, S.A., société détenue à 82.08% par PROFIN, S.A. L'activité principale est la gestion de portefeuille de placements.

ProCroissance, S.A., société détenue à 44.45% par PROFIN, S.A. L'activité principale est la prestation de services de conseil.

Fondaction, fondation-bras social du Groupe PROFIN, S.A.

Caribbean Investor Capital, S.A. (CIC), Fonds de Capital Investissement, qui a des membres de conseil en commun avec PROFIN, S.A. et détient 0.294% de ProFin, S.A.

ProCapital International Limited, Société domiciliée en Jamaïque, qui est une filiale à 100% de CIC, S.A. L'activité principale est la prise de participation dans d'autres sociétés. Elle détient 100% de ProCapital Limited.

ProCapital Limited, société domiciliée en Jamaïque, qui est une filiale à 100% de Pro Capital International Limited. L'activité principale de la société est la prise de participation dans d'autres sociétés. Elle possède 20% de CIC, S.A. et 20% de PROFIN, S.A.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(23) SOCIÉTÉS APPARENTÉES (SUITE)

Les soldes des transactions avec les sociétés apparentées sont comme suit :

Aux 30 septembre	2020	2019
Actif :		
Placements – actions CIC, S.A. détenues par NAOS, S.A. (note 6)	G 64,610,406	-
Placements – Fonds Commun de Placements gérés par NAOS trésorerie (note 6)	33,326,576	-
Comptes à recevoir – Fonds NAOS (note 7a)	73,455,037	-
Avances sur portefeuilles (note 7b)	6,103,476	-
Souscriptions à recevoir – NAOS (note 7c)	926,594	-
Comptes à recevoir apparentés – CIC, S.A. (note 7e)	1,287,642	34,966,785
Comptes à recevoir – ProCapital (note 7e)	16,701	-
Souscriptions à recevoir - ProCroissance	<u>500,000</u>	<u>-</u>
Total actif	G 180,226,432	34,966,785
Passif :		
Fonds reçus – services de placements - CIC (note 12)	7,337,020	37,678,378
Obligations Fonds NAOS (note 13)	G 7,034,131	-
Effet à payer de CIC, S.A. (note 14)	-	46,683,027
Don à verser - Fondation (note 15)	4,943,948	-
Comptes à payer - apparentés (note 14)	<u>168,094</u>	<u>163,690</u>
Total passif	G 19,483,193	84,525,095

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(23) SOCIÉTÉS APPARENTÉES (SUITE)

Au cours des exercices

Revenus et dépenses liés aux apparentées:

		2020	2019
REVENUS :			
Revenus de Surperformance – Fonds NAOS (note 18)	G	72,625,872	-
Revenus de trésorerie – cession de coupons (note 18)		23,563,960	-
<i>Revenus transactionnels de tenue de marché :</i>			
ProCapital Limited		11,077,747	-
Fonds NAOS		6,202,651	-
Autres apparentés		181,539	-
		17,461,937	-
<i>Commissions sur achats et ventes de valeurs mobilières :</i>			
Avec ProCapital Limited		4,069,154	-
Avec CIC, S.A.		2,379,149	-
Avec les Fonds NAOS		1,658,598	-
		8,106,901	-
Revenus d'intérêts sur avances de portefeuilles		964,631	-
Services de conseils et d'accompagnement - CIC, S.A.		4,361,361	8,367,585
Frais d'engagement – CIC, S.A.		2,989,567	-
Commissions sur Fonds Communs de Placements		811,236	-
Commissions de souscription sur instruments financiers		31,857	28,567,371
<i>Commissions de gestion de portefeuilles :</i>			
CIC, S.A.		1,309,473	2,328,337
Autres		21,770	589,267
		1,331,243	2,917,604
Frais de transactions		-	26,125
Rétrocession de frais de siège CIC, S.A.		1,819,874	-
Total Revenus	G	134,068,439	39,878,685
DÉPENSES :			
Salaires	G	(18,329,346)	(15,439,612)
Actions données en compensation (note 20)		(10,643,899)	-
Jetons de présence – Conseil d'Administration		(7,692,225)	(5,574,114)
Dépenses Fondation (note 21)		(4,943,948)	(1,104,790)
Prime spéciale de performance		(4,040,964)	-
Honoraires comptables		(1,367,826)	-
Dépenses d'intérêts (note 19)		(170,551)	-
Total Dépenses	G	(47,188,759)	(22,118,516)

Les dividendes versés à un membre du Conseil d'Administration sur les actions privilégiées totalisent G 242,603 (US\$ 2,465) en 2020 et G 296,637 (US\$ 3,749) en 2019.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(24) ACTIFS FINANCIERS GÉRÉS

Les actifs financiers gérés par ProFin pour le compte d'investisseurs, avec leur localisation territoriale, sont comme suit:

Aux 30 septembre		2020	2019
Actifs gérés par PROFIN, S.A.			
Obligations BRH (Haïti)	G	1,658,288,077	1,233,248,089
Obligations SIF (Haïti)		258,865,031	335,845,004
Obligation PROFIN, S.A. (Haïti)		267,500,519	13,810,798
Fonds communs de placements (États-Unis)		63,544,502	99,855,821
Placements en actions (Haïti)		308,720,709	93,159,753
Obligations CBC, S.A. (Haïti)		<u>-</u>	<u>96,904,000</u>
	G	2,556,918,838	1,872,823,465
<hr/>			
		2020	2019
Actifs gérés par NAOS, S.A.			
Obligations BRH (Haïti)	G	186,392,921	-
Obligations SIF (Haïti)		4,621,140	-
Obligations ProFin, S.A. (Haïti)		7,060,682	-
Actions Kimazou Energie, S.A. (Haïti)		25,243,202	-
Actions CIC, S.A. (Haïti)		<u>26,711,884</u>	<u>-</u>
	G	250,029,829	-

(25) ENGAGEMENTS

À la date des états financiers consolidés, le groupe était lié par des engagements annuels de frais de siège totalisant US\$ 111,264 pour les cinq prochains exercices.